

BOUES DE CABINE DE PEINTURE



Traitement particulier des peintures

Les déchets de peinture sont répertoriés en deux principales catégories.

- Les déchets solides :
 - Résidus sans phase liquide : déchets de peinture séchée ou polymérisée
 - Matériaux et matériels souillés : chiffons souillés, crochets supports hors d'usage, emballages souillés (pots, bidons, fûts...),
 - Rebut de fabrication, loupés, pertes.
- Les déchets liquides et pâteux :
 - Déchets de peinture : boues de peinture, eaux de cabines de peinture, déchets de nettoyage des matériels souillés.
 - Solvants souillés.

La valorisation matière

Outre les emballages souillés et les solvants usagés, les boues de peinture, notamment celles issues de cabines, peuvent être valorisées.

Les différents constituants de la peinture (le liant, la résine et les charges et pigments) sont séparés à divers traitements physico-chimiques et utilisés dans la fabrication de nouvelles peintures.

Les boues peuvent être transformées en une peinture plastique anti-gravillonnaire.

Le principe consiste à mélanger une composition concentrée à base de gomme et de résine spécialement formulée avec une même quantité de déchets. Ce procédé s'applique à tout déchet à base de peinture acrylique, polyuréthane ou synthétique, de diluant et de poussière de ponçage.

La valorisation énergétique

En fonction de leurs caractéristiques physiques, les boues de peinture peuvent être incinérées en cimenterie.

Sous forme liquide, les boues sont introduites seules ou en mélange au même niveau que le combustible.

Sous forme solide ou pâteuse, les déchets sont prétraités, c'est-à-dire mélangés avec un matériau absorbant (par exemple : de la sciure), avant d'être introduits dans le four.

Cependant, ce procédé n'est pas applicable aux boues floculées qui posent problème pour l'obtention du mélange intimement lié.

Ce sont des sociétés spécialisées qui assurent le prétraitement des déchets de peinture destinés à approvisionner les cimenteries. Certains fabricants offrent d'ailleurs à leurs clients un service de gestion de leurs déchets. Ce service comprend la vente de big bags et leur livraison au centre de prétraitement sur simple appel téléphonique.

Traitement

Plusieurs modes de traitement en centre collectif sont utilisés pour les déchets de peinture.

Les eaux de cabine peuvent être traitées par voie physico-chimique ou par évapo-incinération.

Le traitement consiste à séparer la phase aqueuse de la phase organique.

Les boues de peinture peuvent être incinérées en centre pour les déchets dangereux, à condition que leur teneur en chlore soit inférieure à 2% et que leur teneur en métaux lourds soit limitée.

Le stockage en centre de classe 1 est possible pour les résidus de peinture stabilisés.

Pour plus d'information, consulter la publication du CETIM « Applications des peintures industrielles – Guide de réduction et de traitement des déchets ».

Réduction à la source

Il est possible de réduire la production et / ou la toxicité des déchets à la source en agissant soit sur le produit, soit sur le procédé.

Utiliser des peintures sans plomb ou chrome entraînent une diminution des coûts de traitement des déchets

- Des peintures à haut extrait sec diminuent les émissions de COV :
 - Des peintures en phase aqueuse pour leur plus faible teneur en solvant
 - Des peintures en poudre en raison de l'absence de solvant et de la réduction des pertes lors de l'application.
- Des peintures polymérisables sous action UV :
 - Appliquer les peintures :
 - Par pulvérisation électrostatique
 - Par bain fluidisé
 - Par trempé ...

